



UNE APPROCHE GLOBALE POUR AMÉLIORER L'ALIMENTATION AU TRAVAIL AU CHILI

Offrir une alimentation saine aux employés ne doit pas être considéré comme une dépense, mais comme un investissement conduisant à une réduction des coûts tant pour les travailleurs que pour l'entreprise. Et même si la population du Chili est relativement jeune – avec une moyenne d'âge de 32 ans – celle-ci souffre d'une incidence élevée de maladies chroniques dues à l'alimentation et au mode de vie (comme les maladies cardiovasculaires, l'obésité, le diabète et l'hyper-

cholestérolémie). L'incidence de ces maladies chroniques dans la population active qui compte plus de 8 millions de personnes suit l'accroissement démographique et le vieillissement des travailleurs. Apporter des changements aujourd'hui permettra de prévenir toute incidence négative qui ne manquerait pas de peser sur le système de santé publique en réduisant la productivité des travailleurs.

FAITS ET CHIFFRES

Partenaire :

Sodexo et Edenred

Pays bénéficiaire :

Chili

Calendrier :

Projets annuels
de 2011 – 2012

Budget :

109'677 dollars E.-U.

ACTION MENÉE

Les programmes de promotion de la santé sur le lieu de travail, notamment ceux portant sur la nutrition font partie intégrante d'une politique globale en matière de sécurité et santé au travail. En 2005, les résultats de l'étude globale sur les bonnes pratiques relatives à la restauration au travail ont été publiés par l'OIT sous le titre : *L'alimentation au travail : des solutions contre la malnutrition, l'obésité et les maladies chroniques*. L'étude révèle que la restauration au travail et l'accès à une nourriture saine contribuent à prévenir les carences en micronutriments et les maladies chroniques, dont l'obésité et le diabète.

EN 2011, Sodexo, Edenred et le BIT ont noué un partenariat afin d'évaluer les besoins nationaux du Chili en matière de programmes d'alimentation au travail en sélectionnant un certain nombre d'entreprises dans un large éventail de secteurs économiques. L'objectif général était de contribuer à un mode de vie sain, améliorer la nutrition et faire diminuer le nombre des maladies transmissibles chez les travailleurs du Chili. Pour parvenir à ce but, le projet a englobé bon nombre d'entreprises conscientes des bonnes pratiques et prêtes à mettre en œuvre des programmes de nutrition au travail. Le projet a été conçu pour encourager les entreprises à adopter des programmes de nutrition adaptés à leurs besoins et accroître le nombre de celles pouvant introduire une politique adéquate en matière de nutrition au travail.

Dans le cadre de ce projet, des travaux de recherche ont été entrepris en recourant à des outils quantitatifs et qualitatifs, dont 30 entretiens approfondis, des groupes de discussion composés des principaux informateurs nationaux, de représentants du gouvernement, des syndicats, des milieux universitaires et des salariés. L'étude porte sur 995 travailleurs venant de 16 entreprises de secteurs et régions différents. Les travaux de recherche ont permis d'évaluer les connaissances, l'attitude et le comportement des groupes ciblés et établir des comparaisons à partir de programmes de nutrition existants dans les diverses entreprises pour déterminer les options possibles et améliorer les pratiques et habitudes actuelles.

Dans le cadre de ce projet, une enquête a été menée sur les politiques et culture relatives aux programmes de nutrition au travail, tant au niveau national qu'au niveau de l'entreprise et des recommandations ont été élaborées pour la promotion et la mise en œuvre de programmes plus complets.



« Les travaux de recherche sur l'alimentation au travail ont été particulièrement innovateurs, car ils ont apporté une analyse de la situation pratique plutôt que théorique. Le résultat est concluant grâce à notre étroite collaboration qui nous a permis de partager le savoir-faire, l'expertise et les réseaux dans le but de réaliser nos objectifs communs. »

Edenred



Département
des partenariats et de
l'appui aux programmes
extérieurs (PARDEV)

Organisation
internationale du Travail
4, Route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Tél: +41 22 799 73 09
Fax: +41 22 799 66 68
E-mail: ppp@ilo.org
www.ilo.org/ppp

RÉSULTATS

Le projet a permis :

- D'évaluer les besoins des travailleurs et des employeurs en matière de nutrition au travail au Chili ;
- D'établir une analyse comparée de quatre programmes de nutrition en place dans le pays couvrant plus de 250'000 travailleurs ;
- D'élaborer une publication sur les avantages et inconvénients de programmes de nutrition spécifiques, en place au Chili et ayant fait leurs preuves. Un panel s'est réuni pour discuter de l'étude sur laquelle s'est fondée la publication lors du 20ème Congrès International de la Nutrition qui s'est tenu à Grenade en Espagne – événement le plus prestigieux du secteur de la nutrition qui a rassemblé plus de 5'000 experts en ce domaine ;
- De rédiger des recommandations et des suggestions taillées sur mesure et des programmes modèles destinés à examiner les exigences des différents types d'entreprises. Ces recommandations visent tout particulièrement les employeurs, les travailleurs et les syndicats, le gouvernement, ainsi que les milieux universitaires.

Après l'achèvement du projet, et en se fondant sur ses résultats, le Conseil consultatif sur les politiques publiques pour la nutrition au travail a été créé en novembre 2013. Il se compose de Central Unitaria de Trabajadores, de Mutual de Seguridad, d'entreprises du secteur alimentaire et de l'Université Alberto Hurtado. Son objectif consiste à promouvoir le droit des travailleurs à une bonne alimentation au travail.

En l'état actuel des choses, la législation chilienne en matière de nutrition au travail se limite à deux domaines principaux: la nécessité pour les travailleurs de disposer d'un endroit confortable et propre, ainsi que d'un temps minimum pour se restaurer. Étoffer ces dispositions pour parvenir à des concepts tels qu'une alimentation saine constituerait un grand progrès. Ces travaux de recherche, alliés aux études postérieures du Conseil consultatif viendront soutenir cette évolution.

Source: Pour accéder à la publication, voir: www.ilo.org – A comprehensive approach to improving nutrition at the workplace: A survey of Chilean companies and tailored recommendations (seulement en anglais)

AVANTAGES DU PARTENARIAT

Les employeurs sont gagnants grâce à de meilleures connaissances des différents programmes de nutrition au travail, ce qui les encourage à élaborer leurs propres programmes. Les employés et les employeurs ne manqueront pas de ressentir les avantages de leur mise en place. Ils verront le risque de maladies chroniques liées à l'alimentation diminuer, ce qui aura pour conséquence d'apporter des bénéfices à l'employeur qui disposera d'effectifs en meilleure santé et, de ce fait, plus productifs.

Des programmes de grande envergure mis en place dans de nombreux lieux de travail seront bénéfiques à tout le pays ce qui se traduira par une meilleure santé de toute la population.